



LE LORETTAIN

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

1^{er} AVRIL 1984 — VOL. 6, NO. 8

L'ÉCOLE DE HOCKEY INTER (MARIAN STASTNY)

UNE ENTENTE SIGNÉE



Lors de la signature du protocole d'entente à l'hôtel de ville: Le greffier de la Ville, Me Gabriel Michaud, le maire M. Émile Laranger, Marian Stastny, M. Francis Gauthier, gérant de l'École et Me Michel Pouliot, conseiller juridique.

Le Conseil de Ville de l'Ancienne-Lorette est heureux d'annoncer qu'il en est venu à une entente avec les dirigeants de l'École de Hockey Inter, dont le Président est Monsieur Marian Stastny, pour la tenue d'une École de Hockey estivale à l'Ancienne-Lorette.

L'École de Hockey Marian Stastny se tiendra donc à l'Amphiglace de l'Ancienne-Lorette, du 30 juillet au 17 août 1984.

Le Conseil de Ville est également heureux d'annoncer que les jeunes joueurs de l'Ancienne-Lorette auront la priorité d'inscription à l'École de Hockey de Marian Stastny et ce, jusqu'au 15 avril.

L'École de Hockey bénéficiera des installations extérieures du parc municipal, tels: la piste de conditionnement physique et le terrain de soccer.

L'entente intervenue est valable pour l'été 1984.

Tout comme l'an dernier, les dirigeants de l'École de Hockey miseront sur la présence permanente de Marian Stastny sur la glace pour dispenser l'enseignement. De plus, le nombre des participants sera limité, pour permettre à chacun de recevoir une attention particulière.

FAMILLES D'ACCUEIL

Étant donné que plusieurs élèves viennent de l'extérieur, les familles qui voudront bien jouer le rôle de foyer d'accueil seront les bienvenues. Ce service pourra même couvrir une partie du coût d'inscription pour les familles qui inscrivent un enfant à l'École de Hockey Inter, a précisé le gérant M. Francis Gauthier lors de la conférence de presse.

C'est donc un rendez-vous à l'Amphiglace de l'Ancienne-Lorette pour la période du 30 juillet au 17 août.

L'entente intervenue est valable pour l'été 1984.



CJRP

3060

Journal
québécois

SOMMAIRE

- Embellissement P. 2
- "Équerre" un programme de restauration résidentielle P. 2
- Les services durant la semaine de Pâques P. 2
- Service des Loisirs — Inscriptions: baseball, tennis, soccer P. 3 et 4
- Programme de plein air (8 à 14 ans) P. 3
- Emplois disponibles P. 4
- Tournoi provincial Junior "C" P. 5
- Le recyclage en péril P. 5
- Journée du Hockey mineur P. 6
- Franchise du club de hockey le "77" P. 6

QUELLES SONT VOS IDÉES SUR L'ORGANISATION DES LOISIRS À L'ANCIENNE-LORETTE?

Projet de consultation populaire

Une consultation populaire sur nos loisirs aura lieu au cours du mois de mai, pour permettre à tous ceux qui ont de bonnes idées sur la question de les mettre en lumière. Cette consultation aboutira à la tenue d'un colloque qui devrait se tenir au début de juin et donner lieu à des résolutions et à des réalisations concrètes de nature à améliorer nos services et leur fonctionnement.

La remise en question est un signe et un facteur de bonne santé pour les individus et les groupes. C'est pourquoi l'administration municipale invite tous ceux que la question des loisirs préoccupe de quelque façon à préparer leurs interventions au meilleur de leur connaissance. Si les résidents de l'Ancienne-Lorette arrivent à former sur cette question un "cerveau collectif", il en sortira à coup sûr de grandes idées.



EMBELLISSEMENT C'EST L'ANNÉE PAR EXCELLENCE

Les motifs ne manquent pas cette année pour participer à l'embellissement de notre ville: la visite papale, l'aventure des grands voiliers, la tenue chez nous de congrès internationaux, l'affluence exceptionnelle de visiteurs venus de partout...

L'Ancienne-Lorette participera donc avec un enthousiasme renouvelé au concours "Embellissons nos villes". Un élément

nouveau vient s'ajouter pour rendre cet événement plus attrayant: il est possible cette fois aux résidents d'une rue de participer collectivement à ce concours. L'organisation saura identifier de façon évidente la rue qui aura affiché la plus belle tenue.

Pavoisement

Le mot d'ordre a aussi été lancé de pavoiser nos villes à l'occasion de ces grands

événements, et de le faire en utilisant autant que possible les couleurs papales, qui sont le jaune, le gris et le blanc.

Nous aurons l'occasion d'en reparler, mais il faut que déjà nos imaginations commencent à travailler là-dessus pendant que lentement s'amenuisent nos énormes bancs de neige au soleil du printemps.

CUEILLETTE DES VIDANGES

Pour des raisons qui sont maintenant connues, le contrat pour la cueillette des vidanges sera désormais exécuté par la firme Caron et Fils Transport inc. Cette nouvelle situation nous amène à changer un peu nos habitudes.

Pour les résidences, c'est donc maintenant le mercredi et le samedi que se fera la cueillette.

Pour les commerces et les autres établissements munis d'un container à chargement avant, c'est le mardi et le vendredi dans l'après-midi.

Pour toute communication relative à ce service, le numéro à composer est: 687-4640.

"ÉQUERRE"

Un programme de restauration résidentielle

Trente-deux millions de dollars seront affectés par le Gouvernement du Québec à un programme de restauration résidentielle qu'on désigne sous le nom de Équerre.

Les logements construits avant le 1^{er} janvier 1970 sont admissibles à la subvention, dont le maximum est de 2 700\$ par logement.

Les groupes Rona, BMR, Dismat et Marchands Unis ont accepté de prêter leur concours à la distribution d'informations sur le programme. Les autres marchands de matériaux de construction et les quincailleries sont également invités à se prévaloir de cette possibilité d'offrir à leurs clients les formulaires de demande de subvention.

Les propriétaires désireux de se prévaloir du nouveau programme peuvent communiquer dès maintenant avec la Société d'habitation au numéro suivant: 643-7676.

LES SERVICES DURANT LA SEMAINE DE PÂQUES

Il n'y aura pas de cueillette des ordures le samedi 21 avril. La cueillette régulière se fera normalement le mercredi 25.

Les bureaux de l'Hôtel de Ville seront fermés le Vendredi Saint 20 avril de même que le lundi de Pâques.

L'Amphiglance demeure cependant ouvert toute la fin de semaine de Pâques.

UN LORETTAIN MÉDAILLÉ D'ARGENT À SAPPORO



Monsieur Michel Turcotte, de l'Ancienne-Lorette, faisait partie de l'équipe canadienne qui a remporté la médaille d'argent au concours international de sculpture sur neige, à Sapporo, au Japon. La sculpture était intitulée "La récolte de la sève d'érable". Les deux autres membres de l'équipe étaient M. Raymond St-Laurent de Beauport et M. Michel Lepire, de Notre-Dame des Laurentides.

Ce championnat mondial réunissait 13 équipes de différents pays dont les États-Unis, la Suisse, l'Angleterre, l'Australie, l'Allemagne et le Japon. Bravo Monsieur Turcotte!

FÉLICITATIONS



Depuis le 16 décembre dernier, le capitaine Jacques Hamel de l'Ancienne-Lorette a été désigné commandant du Corps de cadets (et cadettes) de cette même localité. Il remplace le major Réal Cloutier, lui aussi de l'Ancienne-Lorette. Le capitaine Hamel assumait la fonction de commandant-adjoint.

OPÉRATION DE L'AMPHIGLACE EN PÉRIODE ESTIVALE

Le Conseil de Ville est également heureux d'annoncer que pour la première fois, depuis sa construction, l'Amphiglance sera disponible à compter du 30 juillet.

Les organismes de glace de la municipalité, ainsi que les nombreux usagers, pourront profiter de cet équipement un mois plus à bonne heure que les autres années.

Pour la période se situant entre le 30 juillet et le 6 septembre, d'excellentes heures de glace sont disponibles. On peut en faire la location en communiquant avec le Service des Loisirs à 871-3434.

SERVICE DES LOISIRS

INSCRIPTIONS BASEBALL — TENNIS SOCCER — PLEIN-AIR

ÉTÉ 1984

DATE DE L'INSCRIPTION

Lundi 2 avril — 19h00 à 21h00

Mardi 3 avril — 19h00 à 21h00

ENDROIT

Polyvalente de l'Ancienne-Lorette

TARIFICATION FAMILIALE

Une tarification spéciale sera consentie à toute famille (trois membres et plus) s'inscrivant à diverses activités lors des inscriptions centralisées du 2 et 3 avril.

RÉDUCTION CONSENTIE

10% sur les factures de 50,00\$ à 74,99\$

20% sur les factures de 75,00\$ à 99,99\$

25% sur les factures de 100,00\$ et plus et ce, pour une réduction totale de 50,00\$ pour une même inscription centralisée.

INFORMATION

Pour information supplémentaire, concernant les inscriptions, on peut communiquer avec Yvan De Lachevrotière, au Service des loisirs, à 871-3434.

TENNIS

Le Club de Tennis de l'Ancienne-Lorette offre à tous la possibilité de pratiquer et d'améliorer un sport de plus en plus populaire, le tennis. Il y a, en 1984, une programmation pour les débutants comme pour les vétérans: pratique libre (sur réservation), cours, j'tney senior et junior, ligue du mardi soir, tournois, ligue des deux rives (pour les experts), ligue féminine et ligue des vétérans. Deux nouveaux terrains ont été rajoutés cette année, pour permettre de jouer plus souvent.

Au plaisir de vous rencontrer lors de l'inscription.

Roland Gosselin, président

COMITÉ DE DIRECTION

Roland Gosselin	Président	872-1633
Richard Langlois	Vice-	872-1108
	Président	
Francine Dorval	Secrétaire	872-6542
Nicole Madden	Resp. des	871-4288
Lise Auger	Juniors	
Michel Poirier	Resp. des	872-9140
	adultes	
André Bouffard	Resp. de la	872-1898
	ligue des 2 Rives	
Claude Poirier	Resp. de la	872-5876
	ligue des vétérans	

DURÉE DE LA SAISON

2ème semaine de mai à la fin août

HORAIRE D'OPÉRATION

Semaine

Terrain en asphalte caoutchouté 13h00 à 23h00

Terrain en terre battue 13h00 à 16h00, 18h00 à 23h00

Samedi — Dimanche

9h00 à 23h00 (Terrain en asphalte caoutchouté)

ACCESSIBILITÉ AUX COURTS DE TENNIS

À toute la population

Courts numéros 1 et 2, samedi toute la journée.

Système premier arrivé, premier servi; changement de joueurs à toutes les heures.

Une personne peut être l'invitée d'un membre en tout temps au coût de 4,00\$ pour un adulte et de 1,00\$ pour un junior.

Coût: 8,00\$/heure

Assujéti à la réglementation du Club de Tennis sauf, à ce qui a trait aux modalités de réservations.

À titre de membre du Club:

Tennis libre

Système de réservation par téléphone: 872-1363

Chalet et accommodation accessibles aux membres.

Priorité d'utilisation des terrains lors d'activités spéciales.

Droit de participation aux divers tournois.

Opportunité d'évoluer dans le cadre de ligues adultes ou juniors.

Participation à diverses activités sociales.

Participation aux activités juniors.

Tarif d'abonnement

Famille	80,00\$
Adulte	40,00\$
Étudiant 18 ans ou plus	20,00\$
Junior	15,00\$

(Pour les gens de l'extérieur de l'Ancienne-Lorette, un coût supplémentaire de 50% est exigible).

COURS DE TENNIS

Cours d'initiation pour les juniors dans le cadre des activités estivales

7 heures, 7 semaines

En matinée de 9h00 à 12h00

Lundi, mardi, jeudi

Coût: 12,00\$

Cours d'initiation pour adultes

10 heures, 5 semaines

En soirée de 18h00 à 20h00

Lundi et mercredi

Coût: 30,00\$

Lorsque pluie, cours reportés d'une semaine.

LIGUE JUNIOR:

Mercredi

LIGUE DE FEMMES:

Jeudi avant-midi

LIGUE DES VÉTÉRANS:

Samedi avant-midi.

MEMBRE JUNIORS

Moins de 18 ans à la date du 31 décembre 1983. La carte d'assurance-maladie est obligatoire lors de l'inscription.

Les courts non réservés par les membres adultes en soirée pourront être retenus par les membres juniors à compter de 18h00 le même soir. Ils peuvent toujours réserver l'après-midi et l'avant-midi en fin de semaine.

LIGUE DU MARDI

Réservée aux adultes.

Contingentement: 84 membres

LIGUE DES DEUX RIVES

Réservée aux meilleurs adultes

Sélectionnés par les responsables.

IMPORTANT

La Direction du Club de Tennis de l'Ancienne-Lorette se réserve le droit de nolisier certaines heures pour activités spéciales (tournois, ligue, exhibition...).

PROGRAMME

DE PLEIN AIR

(8-14 ans)

Quelques municipalités de la région de Québec, dont l'Ancienne-Lorette, se sont associées au Centre de Plein Air La Vigie afin d'offrir la possibilité aux jeunes de 8 à 14 ans de vivre un séjour en plein air.

Les enfants seront regroupés selon leur âge (8-9, 10-11 et 12-13-14 ans) et les activités auxquelles ils participeront seront choisies parmi les suivantes: voile, canot, camping, orientation, hébertisme, tir à l'arc, randonnée pédestre, repas sur feux de bois, grands jeux...

Le coût pour la durée d'un séjour de deux jours et demi est de 60,00\$. Ce coût comprend:

1. Transport aller-retour de l'Ancienne-Lorette à La Vigie.
2. tous les repas.
3. Deux (2) couchers.
4. tout l'équipement nécessaire aux activités.
5. Personnel d'encadrement et d'animation.

Séjours offerts

Du jeudi 12 juillet 10h00 au samedi 14 juillet 14h00.

Du jeudi 26 juillet 10h00 au samedi 28 juillet 14h00.

Du jeudi 9 août 10h00 au samedi 11 août 14h00.

BASEBALL (L.B.J.)

COÛT: 35,00\$	CLASSEMENT DES JOUEURS
	Atome 1975-76 (144 inscriptions maximum pour cette catégorie)
LIEU DES ACTIVITÉS Le Site des Loisirs	Moustique 1973-74 Pee-Wee 1971-72 Bantam 1969-70 Midget 1967-68

GÉNÉRALITÉS

Les parties ont lieu en soirée (entre 17h45 et 21h15). Les parties se jouent sur semaine (lundi au vendredi) sauf pour les mois de mai et juin (classes).

Chaque équipe joue deux (2) fois/semaine. Un camp d'entraînement en salle aura lieu en avril et mai. Un camp de perfectionnement devrait se tenir en juillet (à préciser).

NOTE: Il est possible que cette année les catégories Bantam et Midget à l'Ancienne-Lorette puissent évoluer sur un terrain réglementaire dont l'aménagement a été accepté en principe par le conseil de ville dans les limites d'une enveloppe budgétaire définie.

INSTRUCTEURS, ARBITRES ET MARQUEURS

Toute personne intéressée à remplir l'une ou l'autre de ces fonctions devra compléter le formulaire prévu à cette fin, en se présentant sur place lors de l'inscription ou au bureau du Service des Loisirs.

SERVICE DES LOISIRS

EMPLOIS DISPONIBLES

Pour tous les emplois mentionnés dans cette publication, des formules de demande d'emploi sont disponibles au bureau du Service des loisirs, 1729 Arthur.

Pour tous les emplois mentionnés, la date limite d'inscription a été fixée au **vendredi 20 avril, 17h00.**

TENNIS

1 poste d'animateur en chef (Pro)

- 40 heures/semaine
- Responsable de la coordination des activités, des cours, des activités spéciales, de l'animation auprès des membres.
- Assiste aux réunions du comité de tennis.
- Doit posséder d'excellentes connaissances techniques en tennis.
- Doit posséder des qualités d'animateur.
- Durée de l'emploi: 15 semaines.
- Être résident de l'Ancienne-Lorette.
- Une expérience pertinente en animation.
- Salaire: selon les qualifications se situera entre 200,00\$ et 240,00\$ par semaine.
- Horaire partagé/jour et soir, fin de semaine.
- Avoir 21 ans au 31 décembre 1983. (de préférence)

1 poste d'adjoint à l'animateur en chef

- Entre 30 et 40 heures/semaine
- Doit posséder de bonnes connaissances techniques en tennis.
- Être disponible le jour et en soirée ainsi que la fin de semaine.
- Être résident de l'Ancienne-Lorette.
- Être capable de travailler en équipe.
- Salaire: 4,00\$/heure
- Durée de l'emploi: 12 semaines.
- Avoir 17 ans au 31 décembre 1983.

BASEBALL

1 poste d'animateur coordonnateur pour les activités du baseball mineur

- Responsable du déroulement des activités du baseball mineur.
- Avoir 18 ans au 31 décembre 1983. (de préférence).
- Responsable de l'inventaire.
- Doit avoir d'excellentes connaissances techniques en baseball.
- Doit avoir une certaine expérience en animation.
- Être résident de l'Ancienne-Lorette.
- Horaire partagé/jour et soir, fin de semaine.
- Durée de l'emploi: 15 semaines.
- Salaire: selon la compétence, se situera entre 4,00\$ et 5,00\$/heure.

1 poste d'appointeur des arbitres et des marqueurs pour les activités du baseball mineur

- Responsable du recrutement, de la formation, de l'appointement des arbitres et des marqueurs.
- Responsable de la tenue à jour des statistiques.
- Être résident de l'Ancienne-Lorette.
- Avoir d'excellentes connaissances en baseball.
- Avoir le sens de l'organisation.
- Durée de l'emploi: 15 semaines.
- Salaire: selon la compétence, se situera entre 4,00\$ et 5,00\$/heure.
- Être accrédité par la F.B.A.Q. ou être en mesure de l'être.
- Avoir 18 ans au 31 décembre 1983.

Arbitres et marqueurs

Plusieurs postes sont disponibles comme arbitres et marqueurs au Baseball

SOCCER

THÈME SAISON 1984

"Le soccer c'est pour les grands et les petits". Encore cette année le comité de Soccer de l'Ancienne-Lorette donne la possibilité à tous les citoyens de l'Ancienne-Lorette de participer ou de s'impliquer à un sport collectif estival.

CAMP D'ENTRAÎNEMENT

14 mai au 13 juin, à la Polyvalente. (Un horaire détaillé vous sera communiqué 2 semaines avant le début du camp d'entraînement).

SAISON RÉGULIÈRE

17 juin au 19 août 1984.

COÛT D'INSCRIPTION

20,00\$

ENTRAÎNEURS ET ARBITRES

Toute personne désireuse d'oeuvrer comme entraîneur ou arbitre, au cours de la prochaine saison, nous vous prions de vous adresser à un membre du comité de Soccer, lors des inscriptions.

CATÉGORIES

Moustique 1977-76-75	Cadette 1969-68-67
Benjamine 1977-76-75-74	Junior 1966-65-64
Pee-Wee 1974-73-72	Senior 19 ans et plus
Bantam 1971-70	Récréatif femmes/hommes 25 ans et plus.
Midget 1969-68	

COMITÉ EXÉCUTIF

Claude Tardif, Président	872-4379
Raynald Roy, Responsable matériel/trésorier	872-0158
Madeleine Côté, Vice-Présidente	872-4189
Pierre Blais, Secrétaire	872-0790
Marjolaine Dussault, Directrice	871-7403
Michel Tousignant, Directeur	871-3812
Claude Dubé, Directeur	872-0613
Marc Fortin, Directeur	872-4112
Serbe Bouillon, Directeur	872-8825

Mineur.

Compléter une demande d'emploi à cet effet.

SOCCER

Quelques postes pour les arbitres sont encore disponibles.

Compléter une demande d'emploi à cet effet.

Pour les postes au tennis, baseball et soccer, on peut obtenir de plus amples informations, en communiquant avec Yvan Lachevrotière, au Service des Loisirs, à 871-3434, jusqu'au 20 avril, 17h00.

TERRAIN DE JEUX

5 postes de moniteur sont disponibles (conditionnel au nombre d'inscriptions).

Exigences

- Être étudiant.
- Être âgé de 17 ans au 30 juin 1984.
- Posséder une expérience pertinente en animation auprès des enfants.
- Résider de préférence à l'Ancienne-Lorette.
- Durée de l'emploi: 7 semaines.
- Salaire: 125,00\$/semaine.

PISCINE

1 poste de surveillant-sauveteur

Exigences

- Être étudiant.
- Être âgé de 20 ans au 30 juin 1984.
- Être qualifié selon les normes de la Croix-Rouge Canadienne.
- Résider de préférence à l'Ancienne-Lorette.
- Durée de l'emploi: 8 semaines.
- Salaire: 5,50\$/heure.

1 poste d'assistant au surveillant-sauveteur

Exigences

- Être étudiant.
- Être âgé de 18 ans au 30 juin 1984.
- Être qualifié selon les normes de la Croix-Rouge Canadienne.
- Résider de préférence à l'Ancienne-Lorette.
- Durée de l'emploi: 8 semaines.
- Salaire: 4,25\$/heure.

Pour les postes au terrain de jeux et à la piscine on peut obtenir de plus amples informations, en communiquant avec Yvan De Lachevrotière, au Service des Loisirs, à 871-3434, jusqu'au 20 avril, 17h00.

PERSONNEL D'ENTRETIEN

Exigences

- Résider à l'Ancienne-Lorette.
- Être âgé de 18 ans et plus.
- Être disponible le jour, le soir ou la fin de semaine.
- Durée de l'emploi: mai à la fin août.
- Nombre d'emplois disponibles: 5
- Salaire: minimum

Pour les postes à l'entretien, on peut obtenir de plus amples informations auprès de Monsieur Roger Girard, à 871-3434.

TOURNOI PROVINCIAL JUNIOR "C"

À l'Amphiglace de l'Ancienne-Lorette se tiendra, les 12, 13, 14 et 15 avril prochain, un premier tournoi Provincial Junior "C" dans notre ville. Ce tournoi est sous la responsabilité de Yvan De Lachevrotière, du Service des loisirs. Il sera secondé dans sa tâche par Huguette Caron, animatrice du Service des loisirs et également par de nombreux bénévoles.

Ce premier tournoi, qui se déroulera sur une période de 4 jours, accueillera 18 équipes.

- Centre Ste-foy
- L'Express de Québec
- La colline de Ste-Foy
- Nordiques de Québec
- Remparts de Québec
- Valcartier
- Charny
- La Pocatière
- Coaticook
- Cascade de Québec

- Titans de Québec
- Ancienne-Lorette
- Loretteville
- Breakersville
- St-Rédempteur
- Lévis
- Rivière Bleue (Gaspésie)
- Fleurimont (Sherbrooke)

toute la population de l'Ancienne-Lorette est cordialement invitée à venir encourager les équipes participantes.

L'ouverture officielle du tournoi aura lieu **jeudi le 12 avril**, à compter de 20h00 et les cérémonies spéciales y seront présentées.

Les équipes de l'Ancienne-Lorette et Lévis feront les frais de la partie d'ouverture.

Admission:

- 2,00\$ pour les adultes
- 1,00\$ pour les étudiants
- 0,50\$ pour les moins de 6 ans

Nous sommes également heureux d'annoncer que ce 1er Tournoi Provincial Junior "C" à l'Ancienne-Lorette est sous la présidence d'honneur de Monsieur Marc Simoneau, vice-président à l'information et directeur des sports à la station radiophonique C.J.R.P.

Également dans le cadre des activités spéciales du tournoi, nous sommes heureux d'annoncer que Monsieur Marc Simoneau animera son émission hebdomadaire du dimanche matin en direct de l'Amphiglace, dimanche le 13 avril entre 10h00 et 12h00. Le tout se fera lors d'un brunch populaire servi durant l'émission. Le nombre de places est limité. Le coût de la carte pour assister au brunch et à l'émission est de 5,00\$. On peut acheter les cartes au Service des loisirs ou au restaurant de l'Amphiglace ou encore en communiquant à Yvan De Lachevrotière, à 871-3434. De nombreux invités de marque seront présents à l'émission. Il y aura également plusieurs prix de présence pour les personnes présentes.



Steve Magnan

STEVE MAGNAN UN JEUNE HOCKEYEUR QUI SE DISTINGUE

Steve Magnan, du 77 de l'Ancienne-Lorette, s'est classé champion provincial de la ligue Junior B. Il avait d'abord été choisi pour représenter le Junior B Québec métro au championnat provincial qui se tenait à Montjoli du 14 au 18 mars. C'est la deuxième année consécutive que cet honneur échoit à l'Ancienne-Lorette.

Ce choix n'était pas fondé exclusivement sur la performance; l'ensemble des qualités qui constituent la "personnalité sociale" entraient aussi en ligne de compte. Le comité de sélection était formé de MM Marcel Côté, de la FQHG, Gilles Courteau des Remparts de Québec, Serge Lessard, président de la ligue

et Jean-Noël Mallard, registraire.

Les six équipes du Junior B Québec métro sont en demi-finales depuis le 18 mars et devraient entrer en finales le 1er avril. Le président du 77, M. Louis Marcotte, invite la population à venir applaudir ces jeunes intrépides qui nous représentent avec fierté et détermination.

MOTION DE FÉLICITATIONS

Lors de sa réunion du 5 mars, le Conseil de Ville a voté à l'unanimité une motion de félicitations à l'endroit de Steve, dont les Loretains sont certainement très fiers.



du Conseil Municipal

LE RECYCLAGE EN PÉRIL!

Un message de Recyclage-Québec

Nous sommes à neuf mois du début de la collecte sélective dans votre municipalité, et seulement trois mois avant la fin de l'année que l'on s'était donnée pour la durée du projet pilote. Depuis le début, on vous félicitait; aujourd'hui, on parle de péril: que s'est-il passé?

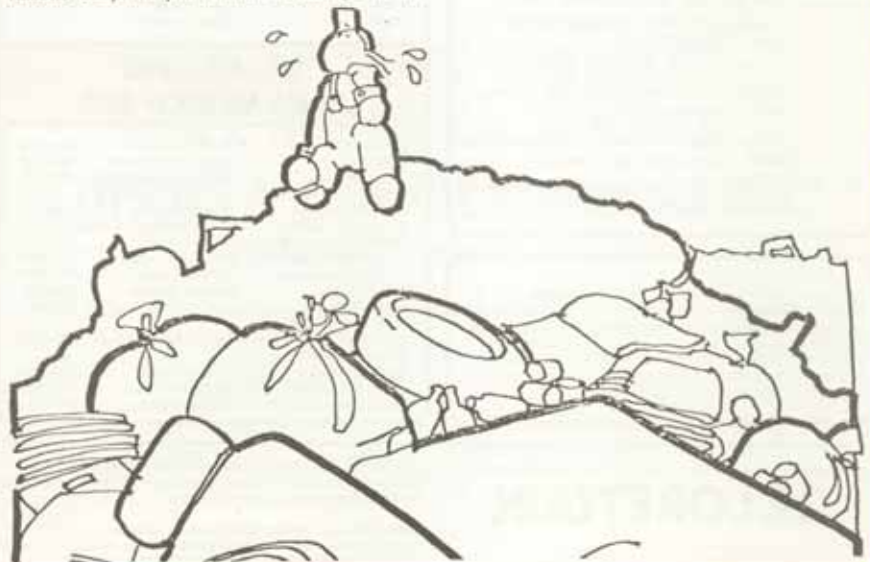
Tout d'abord, comme vous le savez, les jours de collecte de vidanges ont changé, mais pas les jours de collecte de matériaux recyclables. Des problèmes d'ajustement techniques empêchent Recyclage-Québec de suivre ce changement soudain de la collecte de vidanges. Il n'y a donc aucun changement pour les journées de recyclage: que vous soyez habitués à sortir votre contenant bleu le lundi, mardi ou mercredi, vous devez continuer comme vous avez commencé. Encore une fois, le programme de récupération repose entièrement sur votre bonne volonté.

Danger numéro deux, le manque de constance dans la participation. Étant donné l'importance accordée au nombre total de participants, au nombre de fois que chacun participe, au tonnage de matériaux récupérés, il est primordial de participer le plus régulièrement possible. Cela ne veut pas dire "chaque semaine"! Cela signifie surtout ne pas arrêter de participer durant trois semaines pour recommencer, et arrêter encore. Pour cette première année, la "fidélité" au recy-

clage est nécessaire!

Enfin, dernier "problème", mais non le moindre: projet pilote n'implique pas nécessairement "permanence future". Nous avons besoin de votre appui, de votre intérêt. Toutes les raisons de participer sont à l'avantage de la

société, à votre avantage et surtout, à celui de l'avenir dans un monde de conservation. Pensez-y, c'est votre participation d'ici la fin du projet pilote qui décidera du sort du programme de récupération!



LE 8 AVRIL JOURNÉE DU HOCKEY MINEUR À L'AMPHIGLACE

La direction du Hockey Mineur invite toute la population de l'Ancienne-Lorette à la grande journée des champions qui se tiendra à l'Amphiglace dimanche prochain le 8 avril de 8h00 jusqu'à 21h30. Au cours de cette journée se dérouleront toutes les parties finales et cela dans toutes les catégories. De plus entre 9h00 et midi nous vous invitons à un "toasts et café" familial qui sera servi gratuitement. De 10h00 à midi se tiendra en direct de l'Amphiglace l'émission "Dimanche Sport" avec le populaire journaliste sportif Marc Simoneau de

C.J.R.P. Au début de l'après-midi se déroulera une cérémonie spéciale afin de rendre hommages au jeune hockeyeur de l'Ancienne-Lorette Nicholas Lapointe décédé tragiquement sur la patinoire de l'Amphiglace le 23 décembre dernier. Plusieurs prix de présence seront tirés tout au long de la journée. Nous vous invitons donc à consulter le programme de cette grande journée affiché à l'Amphiglace et surtout à assister en très grand nombre à cette grande fête communautaire de dimanche prochain à l'Amphiglace.

FRANCHISE DU CLUB DE HOCKEY LE "77" — JUNIOR "B"

ANNÉE D'OPÉRATION 1984-1985

Les personnes ou groupes de personnes intéressées à prendre en charge l'administration et l'opération du Club de hockey Le "77" — Junior "B", pour la saison 1984-1985, sont priées de faire parvenir leur proposition au directeur général de la municipalité au 1575, rue Turmel, Ancienne-Lorette, G2E 3J5, avant 17h00, le vendredi

20 avril 1984.

Suivant les propositions reçues, la Ville de l'Ancienne-Lorette adoptera l'attitude qu'elle jugera la plus appropriée dans les circonstances. La Ville ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des propositions reçues.

BIENVENUE À LA MÈRE JO

Il y a quelques semaines, un nouveau restaurant ouvrait ses portes à l'Ancienne-Lorette.

Ce restaurant se nomme "La Mère Jo" étant donné que madame Jocelyne Webster en est co-proprétaire avec son époux René Webster.

L'avènement de ce commerce chez nous, en pleine rue Notre-Dame, répond à un besoin réel des Lorettaïnes et Lorettaïnes qui dorénavant pourront jouir des délices de la table à quelques pas de chez eux.

Nous souhaitons donc à Jocelyne et René Webster tout le succès qu'ils méritent et nous vous invitons à leur rendre une petite visite.

Le Conseil municipal

LONGUE VIE AUX DEUX COLOMBES

Le conseil municipal désire aussi souhaiter longue vie au nouveau magasin d'aliments naturels qui vient de s'ouvrir au 1564 Notre-Dame, dans l'ancien édifice de la Banque Nationale, sous le nom de Les Deux Colombes.

Félicitations aux propriétaires Pierre et Monique Piché qui, dans un décor agréable, veulent donner aux Lorettaïnes le goût d'une saine alimentation. C'est d'ailleurs à cette fin qu'ils ont mis sur pied une série de cours en alimentation qui se donnent le mardi soir. Nous souhaitons que le public apporte une réponse généreuse à leur initiative.

Le Conseil municipal

AVRIL À L'ANCIENNE-LORETTE

2. Réunion du Conseil, à 20h00.
4. Parade de mode, salle de l'Âge d'Or, 20h. Animatrice: Lucie Charland. Une organisation des Sénateurs. Prix d'entrée: 5\$.
8. Journée du Hockey Mineur. Amphiglace.
- 12, 13. Tournoi provincial Junior "C". Amphiglace.
13. Spectacle de gymnastique récréative. École Le Ruisseau, rue St-Olivier. 19h30.
16. Assemblée générale, patinage sportif: La Hutte, à 20h00.
- 16h. Réunion du Conseil de ville, à 20h00.
23. Cueillette de bouteilles vides par les Sénateurs, de 17h00 à 21h00.
27. "Disco Sonic" à l'école Le Ruisseau, à 20h00. Organisation des Sénateurs.
29. Les Sénateurs en spectacle pour le tournoi du Hockey mineur à Bernières.

Cet espace est mis à la disposition des organismes dont les noms figurent dans les colonnes de droite. Cette chronique vise uniquement les activités publiques. Les organismes qui veulent profiter de ce service gratuit doivent en informer, avant le 10 du mois précédent, le bureau du Directeur Général de la Ville à 872-9811. On est prêt de noter que LE LORETTAIN ne reproduit pas les communiqués de ces organismes.

ORGANISMES RÉCRÉATIFS

Ballet Classique:	Alice Therrien	872-4528
Baseball des Jeunes:	Claude Drolet	872-1092
Cadets:	Philippe Poirier	872-3456
Club photos Anc.-Lor.:	Julienne Hardy	872-1331
Scouts et guides,		
19e groupe:	Gilbert Faucher	872-3147
G.E.C.:	Pauline Labbé	871-4588
Groupe Aventure Nature:	René Hamel	872-2769
Hockey Mineur:	Jimmy Lemelin	872-3281
Mistral:	Sébastien Morel	872-2041
Patinage artistique:	André Drouin	872-3440
Patinage Sportif:	Raymond Deblois	872-3972
Pétanque:	Réal Laurin	872-9284
Ringuette:	Carroll Gagné	872-9917
Rythmo-Son:	Gilles Pagau	872-3547
Sénateurs (Les):	André Gagnon	871-3332
Ski de Fond:	Clément Audet	872-7102
Soccer:	Claude Tardif	872-4379
Tennis:	Roland Gosselin	872-1633

ORGANISMES PARA-MUNICIPAUX

Ambulance St-Jean:	Robert Bouchard	872-6241
AFAAS:	Giudie Cantin Tessier	872-2118
Âge d'Or:	Mme Edna MacKenzie	872-9903
Association Locataires		
Place des Pionniers	Mme Simone Roy	872-0344
Cercle des Fermières	Mme Madeleine Cloutier	872-4350
Chambre de Commerce:	Alain Ferland	872-2556
Chevaliers de Colomb:	Jean-Denis Lachance	872-6229
C.L.S.C. Laurentien:	René Laverdière	872-0881
Club Richelieu:	M. René Bouillon	872-8825
Filles d'Isabelle:	Lucille Morin	843-8889
Mouvement Couple et Famille:		
Service d'entraide	Réal & Mariette Poulin	872-2083
Rayon de Soleil:	Laval Monfette	872-0881
St-Vincent de Paul:	Madeline Gosselin	872-1633
Tournoi Bantam:	Guy Lacroix	872-9935

SERVICES MUNICIPAUX

Directeur Général:	Michel Dagenais, ing.	872-9811
Greffier et Contentieux:	Mé Gabriel Michaud	872-9811
Cour Municipale:	Mme Monique Mignault	872-9811
Trésorerie:	Gilles Krouac	872-9811
Urbanisme:	Claude Ratté	872-9811
Travaux Publics:	Armand Gagné	872-7007
Police et Pompiers:	Réal Murray	872-9818
Contrôle des chiens:	Escouade Canine de Québec inc.	661-8656
Ambulance:	Réal Murray	872-9818
Loisirs:	Camille Deschênes	871-3434
O. M. :	Marcel Godin	872-3544
Équipe de Sauvetage:	Jacques Gosselin	872-2913

CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE:		
Émile Loranger		872-4004
CONSEILLERS:		
Quartier St-Jacques		
Sylvie Laflamme		872-6949
Quartier Notre-Dame		
Léo Carreau		872-7957
Quartier 3 (St-Paul)		
André Côté		872-9670
Quartier 4 (St-Olivier)		
Michel Lacroix		872-3259
Quartier 5 (St-Jean Baptiste)		
Carole Gagné		871-5943
Quartier 6 (Des Pins)		
Jacques Fauchon		872-3277

LE LORETTAIN

LE LORETTAIN est un mensuel publié par la Ville de l'Ancienne-Lorette. Il est distribué gratuitement par la poste dans tous les foyers de l'Ancienne-Lorette. L'équipe rédactionnelle est sous la responsabilité du Directeur général de la Ville et les photographies sont réalisées par le Club photos Ancienne-Lorette.

DÉPÔT LÉGAL: Bibliothèque Nationale du Québec.
IMPRESSION: Imprimerie St-Romuald, Division Groupe Québec Inc.

ISSN-0822-7888